

1.6 - POST PERMIS CONDUCTEURS NOVICES (Détails à l'auto-école sur panneau interactif)

Rendez-vous post-permis

POUR LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN PERMIS DE CONDUIRE OBTENU À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2019

COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?

CAS N°1 :
I'ai eu le permis en conduite traditionnelle

SANS la formation post permis

1^{re} année 2^e année 3^e année

AVEC la formation post permis

1^{re} année 2^e année

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

Renseignements au secrétariat

CAS N°2 :
I'ai eu le permis en conduite accompagnée

SANS la formation post permis

1^{re} année 2^e année

AVEC la formation post permis

1^{re} année 6 mois

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

1.6 CRITÈRE

Rendez-vous post permis



INFORMATION CONDUCTEURS NOVICES

Le **décret 2018-715** paru au Journal officiel du 3 août 2018 introduit dans le code de la route la possibilité d'une formation post permis exclusivement réservée aux conducteurs novices.

En proposant l'opportunité d'une telle formation complémentaire, la Sécurité routière s'attaque au phénomène bien connu de **sur-confiance qui survient entre six mois et un an après l'obtention du permis de conduire** et qui est la cause d'une mauvaise appréciation des risques et donc d'une **accidentalité particulièrement élevée**.



Rendez-vous post-permis



CONDUCTEURS NOVICES / INFORMATION

À partir du 1er janvier 2019, les titulaires d'un premier permis de conduire pourront prétendre à cette formation. Celle-ci sera dispensée uniquement par une école de conduite **détentriche d'un label** délivré ou reconnu par les services de l'État.

La formation sera collective afin de permettre un maximum d'échanges sur les expériences de conduite entre les Conducteurs d'une même génération.

Sa durée est limitée à une seule journée (7 heures).

